



Camp de jour aux Quatre-Vents-Édition 2025

Informations importantes :

- * Le camp de jour se déroulera au local des loisirs (4 à 12 ans)
- * Le camp de jour sera ouvert de 7h30 à 17h30.

Nous devons avoir un minimum de 25 enfants inscrits pour le camp de jour ait lieu. Nous pourrons accueillir 67 enfants par semaine.



Période d'inscription : 12 mars au 17 avril à 23h59

****Les inscriptions se font à l'aide de la plateforme Qidigo.**

Suivre le Code QR!**

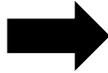
L'équipe d'animation

L'équipe du camp de jour s'engagent à être des modèles pour vos enfants.

Ils seront là pour :

Les guider, les conseillers, les apprécier à leur juste valeur, les encourager, les consoler, les écouter, veiller à leur sécurité, les amuser et surtout leur faire passer une été inoubliable.

**Technicienne aux loisirs et à la
vie communautaire**

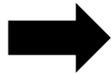


Kim Martin-Blais (Turquoise)

4^e année de direction de camp

12^e année d'animation et d'accompagnement

Responsable du camp de jour

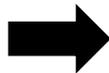


Élysabeth Blain

(Nom de camp à venir)

1^{ère} année responsable

Chef animateur



Charles-Étienne Poirier (Puncho)

2^e été d'animation

9-12 ans

Delphine Labrie (Pistache)

3^e été d'animation

8-9 ans

Poala Roy (Kinder)

2^e été d'animation

Volante

Célestine Labrie (Winnie)

1^{ère} été d'animation

4-5 ans

Samantha Richer (Clochette)

1^{ère} été d'accompagnement

Au moins deux nouvelles animatrices et des nouveaux aide-animateurs s'ajouteront à l'équipe.

Le camp de jour début le 23 juin et se termine le 15 août (fermé le 24 juin et le 1^{er} juillet).

Horraire régulier

Plage horaire	Évènement
7h30 à 9h00	Service de garde du matin
9h00 à 9h15	Rassemblement et thématique du matin
9h15 à 10h00	Animation de groupe
10h00 à 10h20	Pause collation
10h20 à 12h00	Animation de groupe
12h00 à 13h00	Pause dîner
13h00 à 13h15	Rassemblement en groupe pour l'après-midi
13h15 à 14h00	Jeux d'eau 4-5-6 ans
14h00 à 14h45	Jeux d'eau 7-8 ans
14h45 à 15h30	Jeux d'eau 9-12 ans
13h00 à 15h30	Animation de groupe
15h30 à 15h50	Pause collation
15h50 à 16h00	Retour sur la journée
16h00 à 17h30	Service de garde du soir

Horraire régulier : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

D'autres moments pour les jeux et les activités d'eau seront ajoutés selon la température

Note importantes

Les enfants devront se présenter à l'heure, au camp de jour, afin de débiter les activités. Nous vous demandons de bien respecter les heures d'arrivée. Il sera ainsi beaucoup agréable pour les animateurs de respecter la programmation. Il sera plus facile pour la responsable du camp de jour de respecter aussi les ratios d'animateurs.

Vous comprendrez assurément que nos journées étant bien remplies, nous souhaitons votre colaboration pour respecter les heures de fermeture prévues. Sachez qu'un animateur sera toujours sur place avec l'enfant dont le parent est en retard. Toutefois, **des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes vous seront exigés.** Vous devrez acquitter ces frais en argent comptant.

Si vous venez chercher votre enfant durant les heures d'activités, prévenez toujours l'animateur de l'heure de votre venue. Ceci pourra éviter le désagrément de chercher sur le site pour récupérer votre enfant.

ENFANT AUTORISÉ À QUITTER SEUL

Toujours dans l'optique d'offrir un service fiable et sécuritaire, et dans le but de respecter la loi, il vous sera toujours demandé une autorisation écrite, détaillée et signée de la main du parent dans les cas suivants :

- Vous autorisez votre enfant à quitter seul le camp de jour à l'une ou l'autre des périodes de journée type pour l'été;
- Vous autorisez votre enfant à quitter seul le camp de jour à l'une ou l'autre des périodes d'une journée type d'une semaine ou une journée en particulier;
- Vous mandatez quelqu'un pour venir chercher votre enfant.

Si vous n'avez pas donnée votre autorisation dans la section dédiée à cet effet dans le formulaire d'inscription ou par écrit (autorisation écrite du parent), aucun enfant ne sera autorisé à quitter le camp de jour seul ou accompagné sans que nous ayons réussi à vous joindre.

Fiche médicale

Vous devez remplir une fiche médicale au moment de l'inscription. Si cela n'a pas été fait, assurez-vous d'en remettre une copie dûment remplie le plus tôt possible. Toute modification à la fiche médicale de votre enfant en cours d'été doit être signalée auprès de la responsable du camp de jour.

Veste de flottaison

Assurez-vous de bien cocher sur la fiche médicale, la case concernant la veste de flottaison si votre enfant doit la porter. Vous êtes responsable d'envoyer la veste de flottaison dans le sac à dos de votre enfant, sinon il ne pourra pas se baigner.

Médicaments

Veillez noter qu'il est interdit aux animateurs d'administrer un médicament sans le consentement écrit du parent et la prescription médicale exacte. Il est donc essentiel de remplir et de signer la formule d'autorisation lors de l'inscription.

De plus, l'équipe du camp de jour dispose d'un sac de sortie spécifique pour les enfants devant avoir en leur possession un auto-injecteur de type EpiPen.

Kit du parfait campeur

(À avoir dans son sac à dos)

- Boîte à lunch froid (incluant un repas pour le midi et deux collations)
- Bouteille d'eau (privilégier les bouteilles réutilisable) (obligatoire)
- Casquette ou chapeau
- Maillot de bain, serviette et sandale d'eau
- Crème solaire
- Vêtements sportifs et espadrilles (les sandales, les Crocs, les robes et les jupes sont interdits)
- Vêtements de rechange incluant sous-vêtement
- Vêtements chauds

Merci de bien identifier tout le matériel de votre enfant



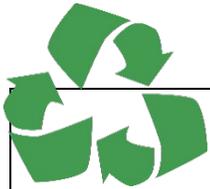
Sorties extérieurs et activités spéciales

Encore une fois, des sorties et des activités spéciales trippantes sont proposées aux enfants!

Vous trouverez la liste des sorties à la page 7.

Nos sorties et les activités spéciales sur le site seront majoritairement le jeudi les semaines.

Les sorties sont obligatoires, puisqu'aucun animateur ne reste au camp durant la sortie et que nous avons besoin de tout le personnel pour assurer la sécurité des enfants. De plus, il y a un coût de 30\$ par enfant par sortie extérieur ainsi que 5\$ à 10\$ pour les activités spéciales sur le site.



Matériel de récupération

Les enfants auront accès hebdomadairement à des activités de bricolage et quel plaisir de les réaliser à l'aide de matériel récupéré!

Nous vous demandons donc de nous faire parvenir ce qui tombera sous la main et qui pourrait être utile.

Saines habitudes de vie



Le camp de jour s'engage à valoriser le sport et la bonne alimentation. Vous trouverez chaque semaine sur la page Facebook de Loisirs de Saint-Jude des idées saines pour la boîte à lunch de votre enfant. Ainsi que la recette que nous aurons faite durant la semaine.

Nous valorisons également les comportements positifs lors des activités sportives tels : être bon gagnant/perdant, avoir un bon esprit d'équipe, être respectueux des capacités de chacun et encourager ses pairs !

Tout ce que vous devez savoir sur le camp de jour...

- Pendant les heures de camp de jour, les enfants ne peuvent quitter le local des loisirs et le centre communautaire pour le dîner, ni pour d'autres raisons. Vous devez nous aviser si votre enfant dîne à l'extérieur.
- L'enfant doit porter une tenue sportive propice aux jeux (culottes courtes et chandail) et à la température (imperméable à prévoir les jours de pluie) et des vêtements chauds. Les robes et jupes ne sont pas admises. Les jupes-shorts sont tolérées. Les souliers de courses sont obligatoires. Les sandales (même sportives) et crocs sont interdites afin d'éviter les blessures.
- L'enfant doit avoir à tous les jours en sa possession un sac à dos (identifié) contenant un dîner équilibré.
- Prévoir au moins deux collations et une bouteille d'eau. Les contenants de verre sont interdits. Il est recommandé de munir la boîte à lunch de votre enfant d'un « ice-pack ».
- L'enfant doit également avoir en sa possession (beau temps mauvais temps) son maillot de bain, sa serviette et des sandales d'eau dans son sac à dos. Le port du chapeau ou de la casquette est fortement conseillé. Il doit également avoir à sa disposition son propre tube de crème solaire (FPS 30 minimum) qu'il doit s'appliquer lui-même ou en demandant l'aide aux animateurs.
- Il est souhaitable d'identifier tous les vêtements et accessoires de votre enfant.
- Les planches à roulettes, les trottinettes, les jeux électroniques ou tous autres jeux de la maison sont interdits.
- Le camp de jour n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Par contre, il y a une boîte d'objets perdus à votre disposition tout au long de l'été.
- **Les noix et les arachides ne sont pas permis au camp de jour à cause du nombre croissant d'allergies.**
- Un enfant malade (fiévreux, contagieux, poux, COVID-19, etc.) n'est pas accepté au camp de jour. Un animateur qui constate l'état maladif se réserve le droit d'aviser les parents afin qu'ils viennent le chercher. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical peut être exigé au retour. Ce dernier doit être remis au responsable du camp de jour ou la responsable des loisirs, à défaut de quoi le jeune ne sera pas admis au camp de jour.

Tout ce que vous devez savoir sur le service de garde

- Le service de garde est offert tous les jours de camp de jour de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30.
- L'arrivée au service de garde le matin se fait par la porte principal. Il en va de même lorsque vous venez chercher votre enfant à la fin de la journée
- En cas de doute, les animateurs se réservent le droit de vérifier l'identité de la personne qui vient chercher l'enfant. Vos initiales seront demandées lorsque vous venez porter et chercher votre enfant.
- Tout retard après 17h30 sera passible d'une amende de 5\$ par 5 minutes de retard.
- Cette amende vous sera exigée à votre arrivée et en argent comptant.

MESURE DISCIPLINAIRES

Il arrive que les animateurs doivent intervenir à la suite de comportements, gestes ou paroles des enfants. Dans tous les cas, vous serez informés de cette intervention.

L'échelle de sanctions est la suivant :

1. Avertissement verbal de l'animateur et/ou le responsable du camp ou la technicienne en loisirs;
2. Rencontre entre l'enfant, l'animateur et la responsable du camp ou la technicienne en loisirs;
3. Téléphone ou rencontre avec les parents;
4. Interdiction de participer à la sortie suivante (la journée n'est pas remboursable);
5. Suspension d'une semaine (la semaine n'est pas remboursable);
6. Expulsion du camp de jour (non-remboursable)



Sorties et activités spéciales 2025

Semaine 1	Activité spéciale St-Jean(Lundi) et Karaoké (vendredi)	Semaine 5	Activité Vélo
Semaine 2	Lasertag Drummond (30\$)	Semaine 6	Éducazoo (10\$)
Semaine 3	Après-midi Bingo (5\$)	Semaine 7	Chasse aux trésors
Semaine 4	Plage Laliberté (30\$)	Semaine 8	Dîner hot-dog (5\$)
Lors des sorties les enfants doivent porter obligatoirement le chandail de camp de jour.			

NOUS JOINDRE

www.saint-jude.ca

Bureaux municipaux

940, rue du Centre

loisirs@saint-jude.ca

Tél : 450-792-3855

Kim Martin-Blais

Technicienne en loisirs et à la vie communautaire

loisirs@saint-jude.ca

Tél Bureau :450-792-3855 poste 3*

Hors des heures de bureau : Urgence seulement

Élyzabeth Blain

Responsable du camp de jour